

Le 11 avril 2025, les évêques d'Île-de-France ont annoncé la tenue d'un Concile* sur le thème : « catéchumènes et néophytes, de nouvelles perspectives pour la vie de notre Église dans nos diocèses » qui s'étendra de la Trinité 2026 jusqu'à l'été 2027.

Ce concile provincial se déploiera en trois temps :

- **Une phase de consultation** des néophytes, catéchumènes, accompagnateurs du catéchuménat, prêtres et paroissiens. Cette phase a débuté par une célébration en diocèse ou en paroisse le dimanche 25 janvier 2026 (fête de la conversion de saint Paul) et s'achèvera le 1er juillet 2026.
- **Une phase de délibération** au cours de laquelle l'assemblée conciliaire se rassemblera à trois reprises pour travailler à partir du fruit de la consultation et faire des propositions d'orientations aux évêques. Cette phase débutera par l'ouverture solennelle du concile le dimanche 31 mai 2026 (fête de la Sainte Trinité) et s'achèvera au terme de la 3e session de l'assemblée, fin mai 2027.
- **Une phase de réception** officielle des décisions conciliaires, dans chacun des diocèses, une fois la *recognitio* (approbation) romaine obtenue. Cette phase pourrait débuter à la Toussaint 2027.

**Un concile c'est une assemblée où l'on se retrouve pour discuter de sujets importants et se fixer des règles communes.*

Pour la paroisse d'Achères une petite équipe s'est constituée et aura à cœur de consulter différents groupes de paroissiens. Mais pour faire participer un maximum de personnes nous proposons, à ceux qui le souhaitent, de répondre aux questions qui nous sont données par le diocèse, c'est une manière pour vous de participer à cette phase de consultation. Tous les dimanches, une ou plusieurs questions vous seront posées jusqu'au dimanche 24 mai, libre à vous d'y répondre chaque dimanche ou en fonction des questions. Il y aura 3 étapes : Accueillir, Accompagner, Transformer avec à chaque fois une ou deux questions sur 7 dimanches.

2 manières de répondre sous la conduite de l'Esprit Saint : soit en écrivant sur la feuille où se trouve la question et en la mettant dans la boîte « concile » qui se trouve à l'entrée de l'église St Martin, soit en écrivant vos réponses par mail (en indiquant bien l'étape et les questions) à joelle.eluard@orange.fr